

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du vendredi 4 avril 2025

Date de convocation : 4 mars 2025	Nombre de membres { présents : 57 absents : 26
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 18 avril 2025	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 57
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2025-08
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Programme Bornes de recharge 2025 (VE 2025)

L'an DEUX MIL VINGT-CINQ, le QUATRE du mois d'AVRIL, vendredi à 9 heures 5 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 4 mars 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 57 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON
M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
Mme BROSSARD Josée, suppléante de M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. COUV RAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. MONNET Pascal, suppléant de M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELAILLON-PLAGE
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'île de Ré

M. COIFFÉ Luc, suppléant de M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. BODAN Yannick, suppléant de M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GALIEN André, suppléant de M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. PETONNET Denis, suppléant de M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. BEAUVAIS Jean-Paul, suppléant de M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. FRANQUE DE LUXEMBOURG Dominique, suppléant de Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
M. THICKETT Eric, suppléant de M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 26 délégués

M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron, excusé
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES, excusé
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN, excusé
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha, excusée
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans, excusé
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord, excusé
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts, excusé
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES, excusé
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président rappelle que le SDEER est concerné par divers titres par le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques.

M. le Président propose au Comité syndical de maintenir le principe de l'aide à l'installation de bornes de recharge aux communes qui lui auraient transféré la compétence de recharge publique de véhicules électriques, pour des bornes qui ne feraient pas partie d'un schéma d'implantation décidé par le SDEER ou qui dépasseraient les projets de l'appel à initiatives privées (AIP) récemment lancé par le SDEER. Sur demande de la commune, le SDEER installerait les bornes de recharge et solliciterait une contribution de 80 % du prix de la fourniture, installation et mise en service (hors subventions éventuelles).

En outre, pour les communes qui conservent le bénéfice de la TCCFE, le SDEER solliciterait :

- une contribution de 80 % du montant des coûts de raccordement au réseau public de distribution d'électricité ;
- une contribution annuelle de :
 - o 500 euros pour chaque borne de recharge normale ;
 - o 1 500 euros pour chaque borne de recharge rapide.

M. le Président propose au Comité syndical que, au titre d'un programme 2025, une enveloppe de dépenses de 300 000 euros fasse l'objet de décision d'attribution par le Bureau.

Par ailleurs, M. le Président propose au Comité de donner mandat au Bureau pour engager le SDEER dans la construction de jusque quatre bornes de recharge à haute puissance à déployer dans des zones de fréquentation élevée de bornes existantes du SDEER et qui ne seraient pas couvertes par l'AIP. Dans les communes sur le territoire desquelles le SDEER est bénéficiaire de l'accise sur l'électricité, la charge pourrait être assurée par le seul SDEER.

Enfin, M. le Président propose au Comité de donner mandat au Bureau pour poursuivre la sollicitation de l'Etat, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de Charente-Maritime, de l'Avere-France ou tout autre organisme pour toute subvention pour l'extension de l'infrastructure de recharge de véhicules électriques réalisée par le SDEER, par le biais de toute convention, si nécessaire.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Adopte l'ensemble des propositions qui lui ont été faites concernant le programme Bornes de recharge 2025 (VE 2025).

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*